



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 15413

Texte de la question

M. François Sauvadet appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat aux personnes handicapées sur le manque de place dans les établissements de soins pour les personnes souffrant de troubles psychiatriques. On dénombre aujourd'hui 45 000 personnes atteintes de troubles psychiatriques et ne trouvant pas de place dans des centres spécialisés. Les centres de long séjour existants en France ont fait la preuve de leur efficacité dans l'aide et la prise en charge de ces malades et sont devenus une nécessité. En effet, la multiplication des drames et des agressions montre le besoin urgent d'encadrer ces personnes pour les soigner et éviter des tragédies. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer par quels moyens elle envisage de créer des places dans les établissements déjà existants, ou de nouvelles structures d'accueil.

Données clés

Auteur : [M. François Sauvadet](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15413

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 2003, page 2371